

Conseil Municipal du 17 décembre 2013

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Ms Aim Gros, Lecomte, Guengard, Buon, Clément, Esnault, Faucher, Ledru, Merouze

Absents excusés : Mme Sepré procuration M. Fouché, Mme Evrard procuration Mme Drouineau, M. Guengard.

Etait présent également M. Babin représentant de Véolia.

Présentation du rapport annuel 2012 du service assainissement par le délégué

M. Babin présente les grandes lignes du service assainissement et commente le résultat de l'analyse des performances de la station. Contractuellement, Véolia réalise une analyse annuelle. Celle-ci est tributaire des conditions météorologiques du jour de prélèvement et des conditions matérielles de ce prélèvement. Ceci explique pourquoi l'analyse de 2012 réalisée par un jour de pluie a donné des résultats à la limite de la conformité.

M. Babin expose au conseil que Véolia va travailler à améliorer les conditions de prélèvement des échantillons à analyser afin d'avoir des résultats plus fiables.

Michel Lecomte se charge de réaliser un panneau d'interdiction d'entrer sur le terrain de la station d'épuration.

M. le Maire remercie M. Babin pour son intervention et ouvre la séance

Le procès verbal de la séance du 21 novembre 2013 est approuvé.

1. Aménagement du bourg

M. le Maire informe le conseil :

- HRC a réalisé l'enrobé définitif derrière l'église ainsi qu'à la sortie de la route de la Roche jusqu'au virage.
- Sur la route du Breil, l'entreprise a posé une couche d'enrobé, et formé les plateaux. Le travail sera complété plus tard par un tapis de goudron de 5 cm, car HRC émet des réserves sur la tranchée compactée par CanaOuest et souhaite voir dans le temps comment l'enrobé réagit.
- Des travaux supplémentaires route du Breil ont été entrepris avec le busage du fossé et la pose de bordures pour bloquer le goudron.
- La grande rue sera fermée du 15 /01 au 28/02/2014.
- Le mur de M. Chevallier a été abattu pour améliorer la visibilité dans le virage. Une convention a été passée avec lui, par laquelle la commune s'engage à lui construire un nouveau mur. Devis de l'entreprise Verrier de 8 697.42 € TTC Y compris installation d'un nouveau poteau pour le portail.

Cana ouest : les travaux ont pris du temps et divers incidents ont émaillé le chantier : canalisation du tout à l'égout cassée, lampadaire accidenté, voirie abîmée...

M. le Maire se charge de la négociation pour les remises en état.

- Le conseil valide la couleur et les éléments du mobilier urbain.
- Le conseil dresse la liste des pépiniéristes qui seront consultés pour la fourniture des végétaux à planter par les agents communaux. Réponse attendue le 15 janvier.

- Emprunt : Après avoir écouté le compte rendu de M Ledru sur la réunion préparatoire avec le représentant du Crédit Mutuel du lundi 16 décembre, le conseil autorise le Maire à lancer la consultation des organismes de crédits pour la réalisation des emprunts nécessaires au financement de l'aménagement du bourg.

Les propositions doivent arriver le 13 janvier au plus tard.

- Infos : l'entreprise HRC a changé de nom pour Eurovia
Elle a choisi l'entreprise Leroy de Changé en Mayenne comme sous traitant pour la partie paysagiste.
- Un avenant concernant les honoraires du Maître d'œuvre est en négociation actuellement.

2. Compte rendu réunions :

- Communauté de communes : M. Lecomte, JM Gros
Conseil communautaire du 13 décembre 2013, redevance incitative
- Syndicat du Jalais Mme Drouineau
DOB, tarifs 2014 stables, les travaux de changement de la canalisation de l'impasse de l'église ont été inscrits au programme des travaux 2014.
- Syndicat Dué et Narais : Mme Drouineau
Modification des statuts

3. Questions diverses

- Document unique de prévention des risques : A l'unanimité vu l'avis favorable du CTP du 22 novembre 2013, le CM approuve le DU et le plan d'action qui en découle.

- Délibérations :

A l'unanimité le conseil décide d'inscrire au budget 2014 une somme de 30 800€ - pour l'achat des parcelles B 477 - 478 – 731 et 732 du 12 grande rue.

- A l'unanimité le conseil habilite le Maire jusqu'à l'adoption du budget primitif 2014 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget 2013, selon les opérations ci-dessous:

38	Mairie	924€
39	écoles	1 575 €
42	commerce	1 200 €
45	voirie	210 925 € (aménagement du bourg)

- Infos

Réunion de sensibilisation des Paralysés de France à l'accessibilité le 28 janvier à Montfort le Gesnois

M. le Préfet de la Sarthe a pris un arrêté prononçant la dissolution du Sivos de Bouloire

- Les travaux de renforcement ERDF sont terminés aux Loupgueniers.

Séance levée à 22 h 45